

SYnergies



**Pourquoi un pass
déchèterie ?**

**De nouvelles filières
de valorisation ?**



INTERDIT

Manquer de respect

n° 33 - Mars 2025

Journal d'information du Syded du Lot

TOUTES LES NOUVEAUTÉS SUR
MA DÉCHÈTERIE

Vous nous posez souvent ces questions...

sur les modalités d'accès en déchèterie
à partir d'avril 2025



Édito

FAIRE ÉVOLUER NOS DÉCHÈTERIES

À partir des années 90, les déchèteries ont été créées pour endiguer les décharges sauvages. Jusque-là, frigos et batteries finissaient parfois au fond des combes et des rivières. Au départ, il s'agissait de capter un maximum de déchets afin de protéger le sol et l'eau des pollutions. Dans un second temps, nous avons cherché à les valoriser davantage.

Aujourd'hui, avec plus de 50 filières de traitement, les déchèteries jouent un rôle crucial pour l'environnement et la valorisation des déchets volumineux ou dangereux. C'est un véritable service public de proximité essentiel à tous qui nécessite d'évoluer pour rester efficace.

Le Syded a donc lancé un plan de modernisation de ses déchèteries. C'est un des engagements phares du plan stratégique lotois "déchets 2035", conduit avec les collectivités chargées de la collecte. Parmi les nouveautés, la mise en place d'un contrôle d'accès permettra une gestion plus fluide et sécurisée des entrées, et limitera les dépôts abusifs (résidents hors territoire, professionnels non inscrits...). À partir d'avril, le pass sera indispensable pour accéder aux déchèteries.

Cette modernisation s'accompagne d'une volonté de réduire l'impact environnemental des activités du Syded. Par exemple, depuis janvier, l'interdiction de dépôt des tontes et feuilles favorise des alternatives écologiques telles que le compostage ou le paillage. Les solutions de réemploi, déjà présentes sur plusieurs sites, vont être développées, en partenariat avec les associations locales de l'économie sociale. Enfin, une déchèterie innovante intégrant un projet photovoltaïque va être construite à Figeac.

Dans ce numéro, découvrez tout ce qu'il faut savoir pour adopter ces nouvelles pratiques et contribuer au développement durable de notre territoire.

Stéphane Magot
Président du Syded



“Comment obtenir le pass déchèterie ?”

L'inscription est simple et rapide depuis le site pass.syded-lot.fr. Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, il est possible d'envoyer par courrier le formulaire disponible en déchèterie.

“Pourquoi faut-il un justificatif de domicile ?”

Vous devez fournir la copie d'un document indiquant votre adresse à jour (numéro de voie) : quittance de loyer, facture de téléphone, Internet, eau, électricité... C'est le seul moyen de nous assurer que vous résidez sur le territoire desservi et qu'une tierce personne n'essaie pas de prendre votre place...

ATTENTION : un justificatif de domicile invalide retarde considérablement l'obtention du pass.

Une fois obtenu, vous pourrez présenter votre pass déchèterie (QR code) sur téléphone ou sur papier imprimé.

“Faut-il craindre davantage de dépôts sauvages ?”

La mise en place du contrôle d'accès ne change pas grande chose, au final. À partir d'avril, il faudra simplement **présenter son pass** pour accéder à n'importe laquelle des 29 déchèteries. Alors ceux qui ont l'habitude d'aller en déchèterie, continueront, et c'est très bien !

“Le nombre de passages sera-t-il limité ?”

Comme c'est déjà le cas, la limite est fixée à 2 passages par jour et par foyer. Cela permet de **garantir de la disponibilité** dans les bennes pour tout le monde. Pour des besoins spécifiques et temporaires (travaux, déménagement, vide-maison...), il est nécessaire de **prendre rendez-vous** auprès de votre déchèterie.

En fonction des données récoltées par le Syded pendant cette première année, les élus décideront des quotas appliqués à chaque typologie d'usagers à partir de 2026 (entreprises, associations, services publics, particuliers...). Bien évidemment, cette limite sera suffisamment large pour permettre à tous les usagers d'apporter régulièrement leurs déchets sans voir réapparaître les décharges sauvages.

“Les déchèteries vont-elles devenir payantes ?”

Elles sont déjà "payantes", indirectement. Tous les résidents du territoire du Syded paient l'accès en déchèterie au travers de leur taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe sert à financer la collecte des déchets ménagers, leur traitement ainsi que l'accès en déchèterie. Rien ne change à ce niveau là, **l'accès ne fera pas l'objet d'une facturation** supplémentaire pour les particuliers.

“Les barrières vont-elles créer de l'attente ?”

Durant les premières semaines, certains usagers se présenteront certainement sans pass. Nos agents les **accompagneront dans la démarche à effectuer** et cela pourra engendrer des ralentissements. C'est pourquoi **des moyens humains supplémentaires** sont prévus en renfort pour cette période. Les passages seront plus fluides une fois que tout le monde aura procédé à son inscription.

Édition : Syded du Lot, 504 Route des Matalines 46 150 Catus
Tél. 05 65 21 54 30 – Mail : accueil@syded-lot.fr

Directrice de la publication : Muriel Descamp

Rédaction : Jean-Loup Oudin, Cyril Mailhes

Conception : service Communication

Impression : Boissor imprimerie certifié Imprim'vert

Tirage : 105 000 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Distribution : la Poste | RCS : 453 372 997 RCS CAHORS

Dépôt légal et parution : Mars 2025

ISSN : 1961-7763 (Imprimé) | 2592-558X (en ligne)

Journal gratuit, ne peut être vendu.

Crédits photos (reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs) : Syded du Lot, freepik.com, pexels.com, pixabay.com, et mentions apposées sur certains visuels.

Sources de données : Syded du Lot, éco-organismes en lien avec les filières de traitement des déchets

“LOT” : en cohérence avec leur bassin de vie, des collectivités hors du département adhèrent au Syded. Aussi, pour ne pas alourdir le rédactionnel, le terme “Lot” employé ici sous-entend un territoire plus étendu desservi par le Syded.

Pour
avoir accès à
TOUTES
les déchèteries
du Syded !



Demandez votre pass
sur pass.syded-lot.fr

Présentation du PASS nécessaire à partir d'avril 2025



LES MODALITÉS D'ACCÈS À MA DÉCHÈTERIE EN QUELQUES MOTS...

Savez-vous que nous apportons autant de déchets à la déchèterie que dans les bacs de collecte ? Et c'est une bonne chose ! Cela veut dire qu'ils ne finissent pas dans la nature. Les déchèteries du Lot innovent et s'améliorent chaque année pour mieux répondre aux besoins des habitants tout en respectant les enjeux environnementaux. Le pass déchets fait notamment partie des avancées nécessaires.

POURQUOI UN PASS ET DES BARRIÈRES EN DÉCHÈTERIE ?

Pour réserver l'accès aux résidents du territoire

Il faut l'avouer, le Lot est à la traîne sur ce point. Badge ou QRcode, la plupart des territoires voisins ont déjà mis en place des conditions d'accès. Si l'accès aux déchèteries n'est pas payant, il n'est pas gratuit pour autant. Son financement est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les contribuables n'ont pas à payer pour les particuliers qui résident hors du territoire ni pour les professionnels qui ne se déclarent pas.

Pour sécuriser la circulation

Les 29 déchèteries du Syded accueillent les particuliers sans restriction d'accès. On constate chaque année qu'elles se trouvent surfréquentées sur certaines périodes. Sans système de contrôle, les usagers se retrouvent parfois en trop grand nombre simultanément, ce qui génère des accidents et des tensions.

Pour assurer une valorisation optimale

Avec une cinquantaine de filières différentes, le tri est devenu plus complexe et nécessite de passer plus de temps sur la déchèterie. L'aide des agents est indispensable. Le contrôle d'accès permettra d'améliorer l'accueil et les consignes données à chacun avec un nombre limité de véhicule en simultané. Il sera ainsi plus simple de circuler entre les différentes bennes.

Pour lever l'anonymat et protéger les agents

Les agents d'accueil en déchèterie subissent de plus en plus d'agressions verbales et physiques. Certains usagers ne prennent pas le temps de trier leurs apports et déversent tout dans la même benne, ou carrément au sol ! Ces agissements ne sont pas acceptables et la fin de l'anonymat en déchèterie permettra de contenir ces comportements, et si nécessaire, d'engager des mesures.

L'accès aux professionnels : Pour eux, la mise en place du pass déchèterie ne change rien. Ce dernier remplace simplement la carte physique qu'ils possèdent déjà. En 2000, le Syded a signé un partenariat avec les chambres consulaires pour pallier l'absence de déchèterie professionnelle. L'accès des déchèteries initialement construites pour les particuliers a ainsi été élargi aux petites entreprises (artisans, commerçants, auto-entrepreneurs...). C'est pourquoi, malgré certains "inconvenients" (horaires, limites de quantités), la solution proposée dans le Lot est un très bon compromis.

Autant de déchets
apportés en
déchèterie...

340 kg/hab



340 kg/hab



... que de déchets
ménagers déposés
dans les bacs

ENCORE PLUS DE TRI EN

NON À L'ENFOUISSEMENT !



50 filières pour valoriser vos déchets ! Le Syded a eu la volonté, très tôt, de déployer un maximum de filières de tri pour diminuer l'enfouissement. Certes, le tri est désormais plus complexe et nécessite l'aide des agents. Mais le résultat est là : 85% des déchets sont actuellement valorisés.

-30 % de déchets enfouis en 3 ans ! C'est un résultat exemplaire qui témoigne de l'implication de chaque usager et des agents d'accueil. Voici les nouvelles filières mises en place depuis 3 ans.

Chiffres clés des déchèteries du Lot

35 agents pour vous accueillir et vous orienter

29 déchèteries

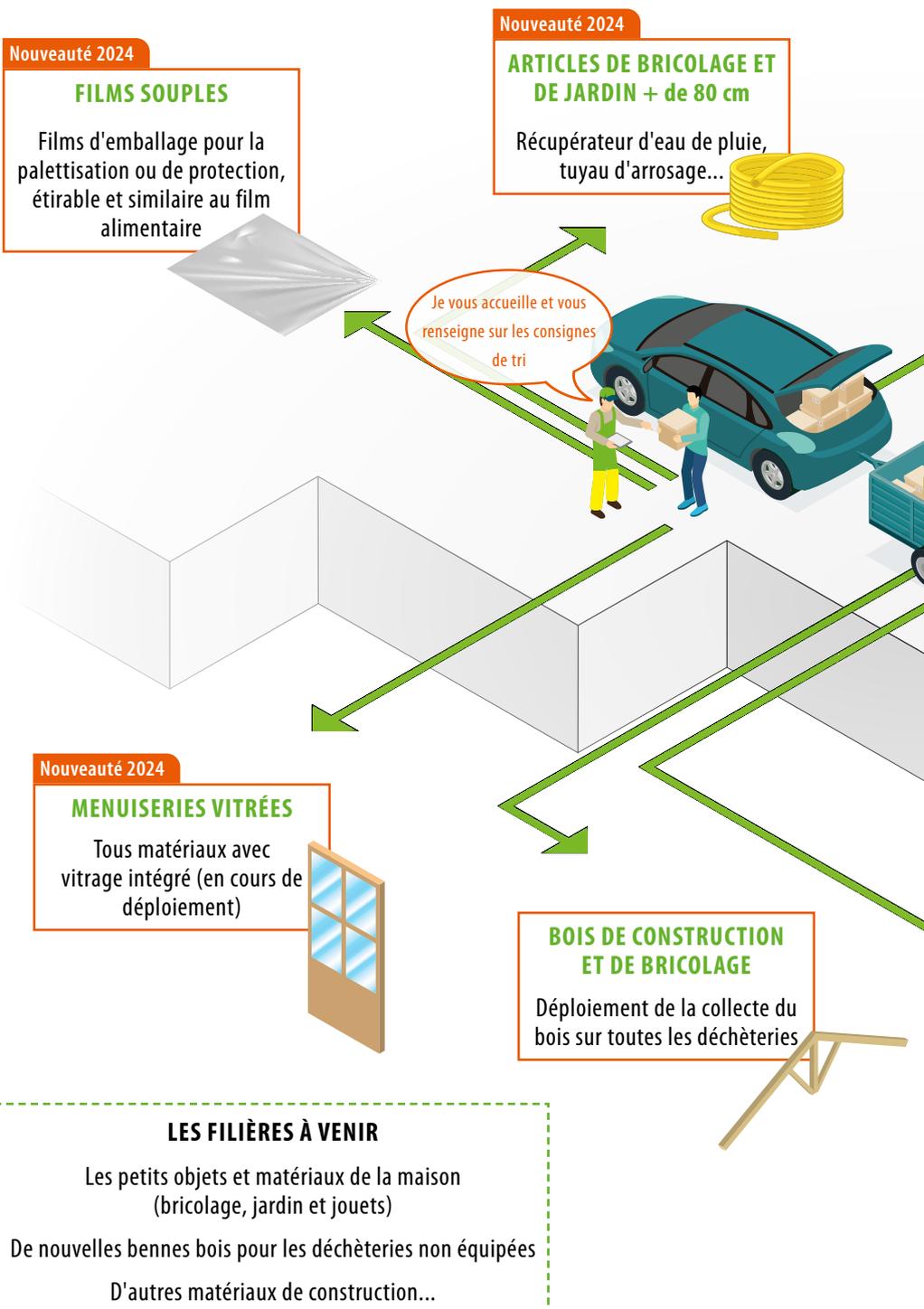
400 000 passages d'usagers par an

340 kg/an de déchets apportés par habitant

50 filières de traitement et de valorisation des déchets spécifiques

85 % de déchets valorisés

(hors gravats)



ATTENTION DANGER !

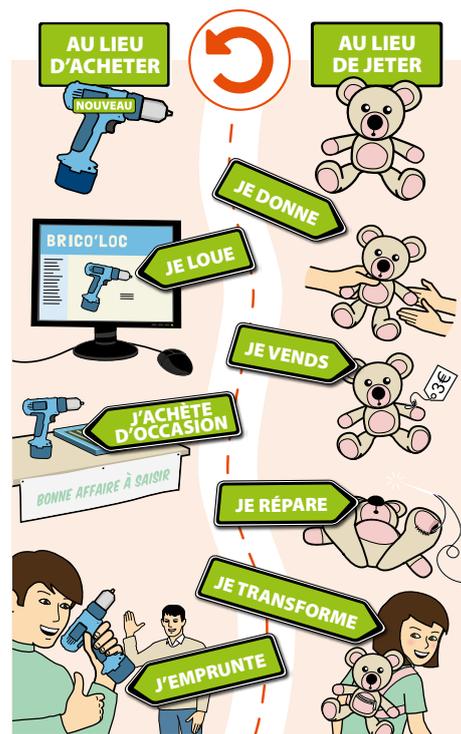
Pas d'articles électriques dans les bennes :
risque important d'incendie
à cause des batteries

Utilisez les caissons sécurisés dédiés aux
déchets électriques et électroniques

DÉCHÈTERIE !

BRAVO ! Grâce à votre tri, nous valorisons davantage

LA VOIE DU RÉEMPLOI



ESPACE RÉEMPLOI

Pour les objets en bon état ou réparables



Certaines déchèteries sont équipées d'un conteneur destiné aux objets en bon état. Cette solution anti-gaspi est déployée depuis une dizaine d'années avec des associations de l'économie sociale et solidaire : Emmaüs (Cahors, Gourdon et Puy-l'Évêque), la Récup'rit (Vayrac) et Regain (Capdenac-Gare).

D'autres actions ont vu le jour plus récemment : collecte mobile avec Regain sous forme de demi-journée (Livernon, Cajarc, Lacapelle-Marival et Figeac), partenariat avec Intercept (déchèterie de Livernon). Un espace réemploi est en projet sur la déchèterie de Gramat afin d'alimenter la recyclerie de l'association Recycl'éco. Enfin, l'espace réemploi de Martel va être réhabilité en partenariat avec Emmaüs Nord du Lot.

Nouveauté 2024

JEUX / JOUETS DE PLUS + de 80 cm

Toboggan, cabane, piscine..

Nouveauté 2023

ARTICLES DE DÉCORATION

Tapis et stores

Nouveauté 2021

COUETTES ET OREILLERS

...ainsi que rideaux et voilages

Nouveauté 2022

PLÂTRE

Plaques de plâtre avec ou sans isolant lié, carreau

Cette benne "Autres" est la voie du dernier recours, quand aucune autre solution n'est possible. Ces déchets volumineux et non polluants ne bénéficient pas encore de filière de valorisation. Ils sont enfouis ou incinérés.

Pour découvrir comment sont valorisés vos déchets,
RDV sur syded-lot.fr

Nos déchèteries SE MODERNISENT

LES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2 ANS

Depuis deux ans, un plan d'investissement annuel de 500 000 € permet de moderniser les 29 déchèteries et d'en améliorer la sécurité et la fonctionnalité. Ces travaux ont été menés par des entreprises locales et l'équipe d'entretien des infrastructures du Syded. Ils répondent à quatre grands objectifs : améliorer la fonctionnalité, mettre aux normes les installations, remédier à la vétusté des sites et accueillir de nouvelles filières de valorisation.

Ces améliorations sont déjà visibles sur plusieurs déchèteries : de nouveaux garde-corps pour faciliter les dépôts, une signalétique renforcée pour orienter les usagers, l'agrandissement des zones de dépôt à pied ou encore l'extension des dalles en béton.

Parallèlement, les locaux destinés aux déchets dangereux, les cuves à huiles ainsi que les dispositifs d'évacuation des eaux pluviales ont été réaménagés pour s'adapter aux normes environnementales.

Les sites les plus anciens ont également bénéficié d'une rénovation globale avec la réfection de l'enrobé, la réparation de la voirie, la modernisation des locaux pour les agents et la remise à neuf des quais et dalles béton.

L'achat d'engins de tassage permet d'optimiser le remplissage des bennes et de diminuer les transferts par camion.

Pour 2025, de nouveaux projets sont prévus : reconstruction du local de la déchèterie de Montcuq, amélioration des voiries et création de quais additionnels, consolidant ainsi la gestion moderne et sécurisée de nos déchets.



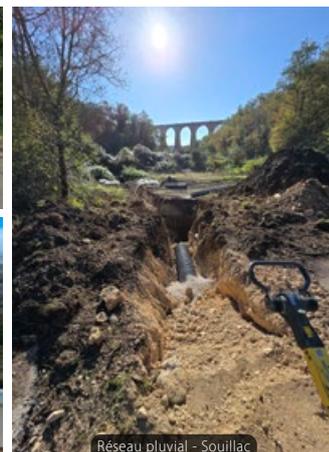
Dépense à gravats - Cahors



Dépense directe ISDI - Livenon



Nouveau garde corps - Catus



Réseau pluvial - Souillac

DE L'ÉNERGIE SOLAIRE SUR LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE DE FIGEAC

La déchèterie de Figeac, construite en 2001 est devenue inadaptée pour accueillir les nouvelles filières et les 30 000 passages annuels (2^e déchèterie la plus fréquentée). Le Syded a saisi cette opportunité pour en faire un projet innovant intégrant une couverture photovoltaïque aux multiples usages.



Afin d'améliorer l'accueil des usagers, les conditions de travail des agents et d'intégrer les nouvelles filières de tri, il était devenu incontournable de rénover en globalité la déchèterie de Figeac. Les élus du Syded ont validé un projet à la fois sobre et innovant. Ce dernier intègre notamment un système de dépose à plat des végétaux pour faciliter le geste des usagers. Surtout, il prévoit la couverture photovoltaïque des hauts de quai avec plusieurs objectifs : produire de l'énergie pour diminuer l'empreinte carbone, apporter de l'ombre pour réduire la pénibilité en période estivale et protéger certains déchets des intempéries pour améliorer leur valorisation (cartons, plâtre, végétaux...). Les travaux devraient commencer après l'été 2025 pour une ouverture courant 2026.

En complément, une étude globale est en cours afin de déterminer le potentiel photovoltaïque de l'ensemble des sites du Syded.



LE RESPECT SE PARTAGE

Hôte/Hôtesse de caisse, serveurs/serveuses dans la restauration, agent d'administration publique, agent d'accueil en déchèterie...
Trouvez-vous le point commun ?

Si le contact avec le public est majoritairement courtois et bienveillant sur nos sites, ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Le règlement des déchèteries, les conditions d'accès, les consignes de tri... Ce cadre peut sembler trop contraignant pour certains, mais les agents n'en sont pas responsables pour autant. Ils n'ont pas à subir la frustration et le mécontentement, encore moins être victime de violences.

Bien entendu, le respect va dans les deux sens. Alors, si un usager a été désagréable, il ne faut pas que les autres en pâtissent. Les agents d'accueil font de leur mieux pour que votre passage en déchèterie soit le plus agréable possible. Dans chaque circonstance, souvenons-nous que le respect est une notion qui doit être partagée pour être bénéfique à chacun.

Rappelons que le rôle d'un agent d'accueil en déchèterie est, en premier lieu, de recevoir et d'orienter les usagers. Il informe sur les consignes de tri et de sécurité. Il vérifie l'accès (comme le contrôle du pass déchèterie) et répond aux questions pour assurer un fonctionnement fluide et respectueux des règles du site.

La déchèterie c'est encore mieux avec le sourire !

Pour vous, pour moi, le RESPECT se partage

Campagne de lutte
contre les violences et les incivilités
en déchèterie



AGENDA "TONTES & FEUILLES"

L'interdiction des tontes et feuilles en déchèterie est effective depuis le 1^{er} janvier. Afin de vous proposer des alternatives à l'apport de tontes et feuilles en déchèteries, les animateurs prévention déchets du Syded ont tenu des permanences sur l'ensemble des déchèteries en janvier et février.

Ils seront à nouveau présents sur les sites entre mi-avril et fin mai. Toutes les dates de présences sont à retrouver sur syded-lot.fr et auprès de votre agent d'accueil en déchèterie.

Retrouvez nos astuces "tontes & feuilles" sur syded-lot.fr rubrique "Jardiner sans déchet" et dans le SYnergies n°32 disponible en téléchargement.



2025 | MA DÉCHÈTERIE ÉVOLUE...

Nouvelles modalités d'accès !

Pass à présenter
en version papier
ou numérique



À PARTIR D'AVRIL :

Présentez votre pass déchèterie

INSCRIPTION SUR



pass.syded-lot.fr

1
Je clique sur l'icône :



"Je demande mon pass d'accès en déchèteries"

2
Je renseigne mon adresse :

Code postal	46150
Ville	CATUS
Saisissez votre adresse :	504 Route des Matalines 46150 Catus
<input type="checkbox"/>	Adresse non trouvée ou à compléter

Puis, j'indique un email et un numéro de téléphone...

3
Je joins un justificatif de domicile :

- de
3 mois



PDF,
JPEG, JPG,
PNG, GIF
3 Mo maxi
compressjpeg.com

PIÈCES ACCEPTÉES :

Facture eau, électricité, gaz, téléphone ou abonnement internet, quittance de loyer, attestation d'assurance habitation.

⚠ Le délai de réception du pass peut aller jusqu'à plusieurs semaines.